



ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIEE A LA  
FFESSM N° 15 27 0111  
Parution au J.O. du 26 août 2000  
AGREMENT DDJS N° 2701S586  
Déclaré EAPS N° ET 000154  
Identifiant Siret : 447 926 742 00019  
RNA : W273000452

SITE INTERNET

[www.kawan.info](http://www.kawan.info)

**LES KAWAN HANDIPLONGEURS**  
Siège Social : Hôtel de ville – 27000 Evreux

Correspondance : **29, Rue du Maréchal Leclerc**  
**27930 CIERREY**  
[contact@kawan.info](mailto:contact@kawan.info)

Président : Pascal BLANCHET  
29 rue du Maréchal Leclerc  
27930 CIERREY  
Tel : 06 16 32 05 12

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Club Plongée " LES KAWAN "

L'an deux mil quinze, le vendredi 23 janvier à dix-huit heures trente, les membres de l'association les Kawan handiplongeurs – Mairie d'Evreux - Evreux, se sont réunis au local plongée de la Base Aérienne 105 sur convocation du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale est présidée par Pascal Blanchet, le secrétariat est assuré par Martine Blanchet.

Le Président constate que 13 sur 24 des membres actifs et membres de droit, majeurs et inscrits à ce jour sont présents ou représentés. Le nombre total de voix est ainsi de 13. Monsieur le Président déclare alors que, conformément à l'article 20 des statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats.
2. Désignation du président de séance et du secrétaire..
3. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 18 décembre 2013, Il est consultable en ligne sur le site Kawan à l'adresse suivante :  
<http://www.kawan.info/Library/Pv%20AG%2013%2012%2018.pdf>
4. Rapport moral présenté par le président et mise aux voix.
5. Rapport d'activité présenté par la secrétaire et mise aux voix.
6. Rapport financier présenté par la trésorière et mise aux voix.
7. Conventions avec la Base Aérienne 105 et le CSA BA 105.
8. Détermination du montant des cotisations saison 2015 / 2016 et mise aux voix.
9. Détermination de la participation aux frais de fonctionnement de la piscine.
10. Election des membres du comité directeur.
11. Présentation et vote du budget prévisionnel de la saison 2014 / 2015.
12. Établissement du calendrier des sorties et des manifestations.
13. Questions diverses.

Après avoir remercié les membres présents et les représentants du *club plongée les Trapards* (Pascal), du *Codep 27 FFESSM* (Pascal), du *groupe de travail Handisub®* de la commission technique du Codep 27 de la FFESSM (Arnaud) et "*des parents des jeunes plongeurs* (Patrice)", le Président excuse les invités ne pouvant être présents avant d'ouvrir les débats et le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION – Compte rendu AG 2013.**

L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à 13 voix.

## **DEUXIEME RESOLUTION – Rapport Moral.**

Le Président donne ensuite lecture du rapport moral figurant en annexe 1, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à 13 voix.

## **TROISIEME RESOLUTION – Rapport d'activité.**

Après lecture par martine du rapport d'activité, figurant en annexe 2, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à 13 voix.

## **QUATRIEME RESOLUTION – Rapport financier.**

Gaëtane et Olivier présentent le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013/2014, figurant en annexe 3, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné aux trésoriers pour l'exercice écoulé. L'analyse comptable a été vérifiée par le cabinet comptable CG VAL.

Cette résolution est adoptée à 13 voix.

## **CONVENTION BA 105 – CSA BA 105 – KAWAN**

Présentation de la convention BA 105 / Kawan

Le 22 octobre 2013, une convention a été signée entre la Base Aérienne 105, représentée par le Colonel FEOLA, commandant la Base Aérienne, et les Kawan Handiplongeurs afin de fixer les modalités d'accès au site et d'utilisation des locaux. Cette convention, qui porte le N° 120/RRMC/2013, peut être consultée sur le site [www.Kawan.info](http://www.Kawan.info) rubrique Qui sommes-nous?

Présentation de la convention CSA BA 105 / Kawan

Le 12 avril 2014, les Kawan ont signé une convention avec le club sportif et artistique de la Base Aérienne 105 fixant l'utilisation et le partage du matériel de plongée et la mutualisation des moyens. Les Kawan participeront financièrement à hauteur d'un tiers des coûts de maintenance et de réparation du compresseur et des frais de location du robot nettoyeur de la piscine (800 euros/an pour ce dernier point).

## **CINQUIEME RESOLUTION – Détermination du montant des cotisations.**

Jusqu'à la saison dernière et depuis la création du club, la cotisation était fixée à 90 euros pour le club, les membres devaient s'acquitter d'une cotisation CSA de 50 €.

Avec la signature des conventions BA 105 – CSA – Kawan la grille suivante a été adoptée pour la saison 2014/2015.

- Membre actif : 140 € - Juniors 126 € - Enfants 113 €
- Membre de droit : 50 €
- Accompagnateur pratiquant les activités NAP loisirs, NEV loisirs 50 €

Ces tarifs annuels comprennent la licence FFESSM et les carte de niveau jusqu'au niveau 1. Les coupons sport ANCV sont acceptés. Les personne en situation de handicap bénéficieront du handipass'sport du CDOS.

Compte tenu de la situation financière du club le permettant, il ne semble pas opportun d'augmenter la cotisation pour la saison 2015/2016, cependant l'accueil des enfants de moins de huit ans dans un cursus d'étoile de mer pourrait-être soumis à une cotisation de 40 euros pour couvrir les frais de licence et diplômes.

Cette résolution est adoptée à 13 voix.

#### **SIXIEME RESOLUTION – Election du comité directeur.-**

Dix personnes se sont présentées pour occuper un poste au sein du comité d'administration. Le Président rappelle que 10 sièges maximum sont à pourvoir. Aucun autre membre ne s'étant porté sur la liste, il est procédé à l'élection des administrateurs. Sont déclarés régulièrement élus :

Pascal BLANCHET, Martine BLANCHET, Michel BOIMARD, Gaëtane LETOUQUE, Arnaud LEBLANC, Olivier TANGUY, Didier ETIENNE, Véronique VALTEL, David RENOUF et Monique COFFRE pour le tri des bouchons plastique.

Cette résolution est adoptée à 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

#### **SEPTIEME RESOLUTION – Budget Prévisionnel 2015.**

Le Budget prévisionnel 2014/2015 exposé par le trésorier et donné en annexe 4 est approuvé par l'assemblée tel qu'il lui à été présenté.

Cette résolution est adoptée à 13 voix.

#### **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

<b>Dates</b>	<b>Manifestations</b>
06 et 07 septembre 2014	Forum des associations
04 au 12 octobre 2014	Sortie Milieu Naturel Favorable
26 octobre 2014	1ère manche trophée de l'Eure
30 octobre au 02 Novembre 2014	Festival mondial image sous-marine
23 novembre 2014	2ème manche du trophée de l'Eure
30 novembre 2014	1 Heure de Breteuil
05 décembre 2014	3ème jeudi du mois
13 au 15 Novembre 2014	Colloque national sport & handicap
04 au 07 décembre 2014	Festival international image sous-marine
06 au 14 décembre 2014	Salon Nautique
07 décembre 2014	3ème manche du trophée de l'Eure
09 au 12 janvier 2015	Salon de la plongée
23 janvier 2015	AG Kawan
23 janvier 2015	Galette des rois Kawan
31 janvier 2015	AG Comité Départemental 27 FFESSM
01 mars 2015	4ème manche du trophée de l'Eure
Date à définir	Inspection visuelle des blocs
14 mars 2015	AG Ligue des Pays Normands
15 mars 2015	5ème manche du trophée de l'Eure
02 au 09 mai 2015	Plongées Cerbère
11 et 12 avril 2015	AG FFESSM
19 avril 2015	Finale du trophée de l'Eure
2015	Sortie jeunes
2015	Sortie Milieu Naturel Favorable

Pour la sortie jeunes, Didier prends contact avec le Pôle Plongée Normandie afin d'étudier la faisabilité et les dates. Plus de gîtes disponibles à Omonville pour la Pentecôte. Si Omonville est retenu, il faudra choisir un autre weekend.

Pour la sortie milieu naturel favorable 2015 des contacts seront pris au salon de la plongée. Corse avec icantu, ile de Bréhat, croisière sud ou croisière nord en Egypte.

<b>Sorties Fosse à Chartres saison 2013/2014</b>	
11/10/14 de 16h à 17h	8/11/14 de 16h à 17h
13/12/14 de 16h à 17h	17/01/15 de 16h à 17h
14/02/15 de 17h à 18h	14/03/15 de 14h à 15h et de 17h à 18h
18/04/15 de 16h à 17h	23/05/15 de 16h à 17h
13/06/15 de 16h à 17h	

Accessibles aux plongeurs de + de 10 ans, plongeurs d'or et plus.

13 € le créneau. Si deuxième créneau dans la journée : 23 euros pour les 2

## **ELECTION DU BUREAU PAR LE COMITÉ DIRECTEUR**

Le comité directeur s'est ensuite réuni pour procéder à l'élection du bureau.

- Pascal BLANCHET est élu Président à l'unanimité.
- Arnaud LEBLANC est élu Président-adjoint à l'unanimité.
- Martine BLANCHET est élue Secrétaire à l'unanimité.
- Gaëtane LETOUQUE est élue Trésorière à l'unanimité.
- Olivier TANGUY est élu Trésorier adjoint à l'unanimité.

Au sein du comité, les attributions des membres sont :

- Didier ETIENNE est responsable des formations.
- David RENOUF est responsable du matériel.
- Véronique VALTEL et Michel BOIMARD sont délégués à la vie associative.
- Monique COFFRE dirige le tri des bouchons plastiques.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Frais de Formation MF2** : Bien que cette formation soit régionale, l'objet du club est de promouvoir le développement des activités subaquatiques, l'un de ses objectifs étant de favoriser la formation et le perfectionnement de ses moniteurs. Les frais de formation donneront lieu à une prise en charge desdits frais, une aide sera également allouée aux guides de palanquée conformément au règlement intérieur de l'association.

**Achat Aspirateur** : Le club s'est doté d'un aspirateur, ce dernier recherche des bénévoles pour le guider dans le local.

**AG 2015** : 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre 2015 : vendredi 06 ou 13; mercredi 04

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant plus posée, le Président clôture la séance à vingt heures cinquante.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.



P. BLANCHET  
Président des Kawan



Martine Blanchet  
Secrétaire des Kawan

## ANNEXE 1

### Rapport Moral du Président des Kawan Handiplongeurs.

Je remercie tout d'abord la Base Aérienne 105 qui nous accueille et met ses locaux à notre disposition ainsi que le CSA avec qui nous partageons l'activité plongée non en concurrents mais en clubs complémentaires.

Merci à vous tous d'être venu ce soir pour participer à notre assemblée générale 2013.

Je remercie également nos partenaires financiers pour l'aide apportée au développement des projets et au fonctionnement de l'association :

- La mairie d'Evreux
- Le conseil Général 27
- Le CNDS et la DDCS

Et le SETOM de l'Eure pour le transport des bouchons.

Un club de plongée a besoin d'encadrants pour son fonctionnement. Pour notre association, ils sont tous bénévoles et font preuve d'une disponibilité et d'une patience remarquables qu'il faut souligner et remercier. Merci donc à vous qui donnez votre temps et votre énergie au profit de nos adhérents.

La saison dernière, pour la deuxième fois de leur histoire les Kawan ont signé des conventions avec la Base Aérienne 105 et avec le CSA afin de bénéficier de l'utilisation de la piscine et de mutualiser les moyens avec le CSA.

Cette année j'ai décidé de faire court dans le rapport Moral. Alors :

Ah ! J'allais oublier, en 2017 j'aurai occupé le poste de secrétaire du Codep 27 de la FFESSM pendant 12 ans, le poste de secrétaire HATF aux Kawan pendant 12 ans et le poste de président pendant 6 ans, il sera temps d'apporter des idées neuves et je pense ne pas me représenter à ces postes pour la saison 2016/2017 afin de consacrer plus de temps aux fonctions d'initiateur.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour le bien être des adhérents, le comité directeur, les moniteurs et les responsables du matériel qui mettent toute leur énergie à entretenir notre matériel.

Pascal Blanchet

## ANNEXE 2

### Rapport d'Activité saison sportive 2013/2014

Pour l'année sportive écoulée, le club des Kawan handiplongeurs comptait dans ses rangs 55 inscrits. Le

club a délivré 37 Licences FFESSM dont 3 licences Jeunes et 13 licences Enfants.

- 5 adhérents sont licenciés d'autres clubs ou d'autres fédérations.
- 13 Bénévoles non licenciés.

Les membres sont répartis comme suit:

- 14 Moniteurs et initiateurs pour un équivalent de 134 heures d'entraînement hebdomadaire.
- 4 Handiplongeurs
- 16 Jeunes plongeurs
- 21 Accompagnateurs, plongeurs, bénévoles...
- 28 hommes et 27 femmes soit une féminisation de 49 %

#### LES FORMATIONS ET LES REUSSITES

Didier est en formation de Moniteur Fédéral 2<sup>ème</sup> degré, Philippe, David, Véronique et Stéphane sont en formation Guide de Palanquée.

Le club a délivré :

- 1 brevet de Directeur de Plongée
- 1 brevet de plongeur niveau 3
- 1 brevet de plongeur niveau 1.
- 1 brevet de plongeur d'or
- 2 brevets de plongeur d'argent
- 2 brevets de plongeur de bronze

24 baptêmes ont été effectués durant la saison.

#### SORTIES ET MANIFESTATIONS

Les 07 et 08 septembre 2013, Forum des associations à Evreux.

Le 19 octobre 2013, sortie fosse à Chartres.

Le 9 novembre 2013, sortie fosse à Chartres.

Le 15 novembre 2013, Forum sport et handicap de l'Eure à Bernay

Le 23 novembre 2013, sortie fosse à Chartres.

Le 7 décembre 2013, sortie fosse à Chartres.

Les 14 et 15 décembre 2013, formation Lorient

Le 11 janvier 2014, salon de la plongée à Paris.

Le 23 février 2014, sortie fosse à chartres.

Le 28 Février 2014, participation à la journée de sensibilisation sport et handicap à Conches

Le 01 mars 2014, sortie fosse à Chartres.

Le 02 mars 2014, descente de rivière à Louviers

Le 13 avril 2014, finale du Trophée de l'Eure à la base de loisirs Troislacs de Lery-Poses

Les 14, 15 et 16 avril 2014, participation des Kawan à T'es Cap T'es pas Cap.

Les 24, 25, 26 et 27 avril 2014, formation Cherbourg.

Les 01, 02, 03 et 04 mai 2014, formation Cherbourg.

Le 24 mai 2014, sortie fosse à Chartres.

Les 6, 7, 8 et 9 juin 2014, sortie jeunes à Omonville la Rogue. 29 personnes ont participé. Nous remercions le Codep 27 FFESSM pour le prêt de l'oxygénothérapie et le club AS AREVA NC Plongée pour l'accueil et la sortie bateau.

Le 25 juin 2014, sortie fosse à Chartres.

Les Kawan ont également participé aux assemblées générales et manifestations des comités départementaux et régionaux, des fédérations auxquelles le club est affilié et de l'Office Municipal des Sports.

La sortie annuelle milieu naturel favorable s'effectuera du 4 au 12 octobre 2014 à Bouillante en Guadeloupe.

L'association a déclaré 50 042 Kms.

### VIE DU CLUB

Le 5 novembre 2013, soirée cohésion Trapards – Kawan.

Le 17 décembre 2013, assemblée générale des Kawan.

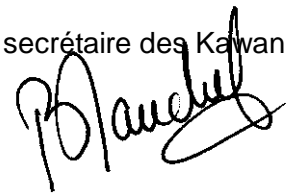
Le 08 janvier 2014, galette des rois servie au Bâtiment 105.

Le 5 mars 2014, soirée crêpes

### MATERIEL

- L'inspection visuelle annuelle des bouteilles de plongée Trapards et Kawan s'est déroulée le 08 mars 2014.
- Achat mutualisé d'un détendeur régulateur pour le gonflage des blocs
- Le club s'est doté de 2 gilets enfants.
- Achat d'un aspirateur pro pour l'entretien des locaux mis à disposition.

La secrétaire des Kawan



# Sortie Cherbourg

CHARGES	Montant en Euros (2)		PRODUITS <sup>(1)</sup>	Montant en Euros (2)	
<b>60 - Achat</b>	<b>410 €</b>	<b>0 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>€</b>	<b>0 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	250		Prestation de services		
Achats non stockés de matières et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	160		Fonds propres		
Fourniture d'entretien et de petit équipement			<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0 €</b>
Autres fournitures			Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
			CNDS pratique jeunes	700	
			CNDS pratique féminine		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 248 €</b>	<b>0 €</b>	CNDS Formation handiplongeurs		
Plongées			Région		
Locations	1124		Département:	200	
Entretien et réparation	124		Commune	500	
Assurance			Organismes sociaux ( à détailler):		
Documentation			Autres recettes (précisez)		
Divers					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>2 161 €</b>	<b>0 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>€</b>	<b>0 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Participations Bénéficiaires	679	
Entrées musée de la mer			Participations plongées		
Déplacements, missions	1740		Participations Taxes et EDF		
Frais postaux et de télécommunications	21				
Services bancaires, autres					
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
Impôts et taxes sur rémunération,					
Autres impôts et taxes					
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
Rémunération brute des personnels,					
Charges sociales,			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 740 €</b>	<b>0 €</b>
Autres charges de personnel			Abandon de frais moniteurs	1740	
			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>66- Charges financières</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			<b>79 - transfert de charges</b>		
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>			CNASEA (emplois aidés)		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 819 €</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 819 €</b>	<b>0 €</b>



## ANNEXE 3

### Compte Résultat de l'association du 01/09/2013 au 31/08/2014

CHARGES	Montant		PRODUITS	Montant	
	2012- 2013	2013- 2014		2012- 2013	2013- 2014
<b>60-Achats</b>	<b>12 972</b>	<b>6 245</b>	<b>70-Ventes de produits finis, prestations</b>	<b>12 082</b>	<b>4 321</b>
Prestataires et prestations de service Sortie Plongée	11806	0	Prestations de services		
Petit équipement, travaux eau, énergie	0	4 682	Participation des Usagers	8 972	2 396
fournitures administratives	95	285	Produits Activités Annexes (Bouchons)	3 110	1 925
Boissons Alimentation Repas	556	<b>582</b>	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>9 065</b>	<b>5 929</b>
Autres fournitures - Matériel Plongée	515	696	Etat (demande CNDS)	1 283	1 517
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>2 360</b>	<b>4 539</b>	Etat (autres aides)		
Sous-traitance générale Comptabilité	355	325	Conseil Régional		
Locations mobilières	1105	1 151	Conseil général	2 832	1 412
Entretien et réparation	515	2 766	Commune intercommunautés	3 000	3 000
Assurances	187	297	Organismes sociaux ( à détailler)		
Documentation	35		Fonds européens		
Divers	163		CNASEA (emplois aidés)		
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>7 610</b>	<b>5 219</b>	Codep27	<b>1 950</b>	
Rémunérations d'intermédiaires et extérieurs			CDOS		
Publicité, publication			<b>75-autres produits de gestion courante</b>	<b>9 226</b>	<b>6 424</b>
Déplacements, Hébergements; missions et réceptions	6648	4 671	Contributions Volontaires	6 395	4 162
Frais postaux et de télécommunication	957	486	Licences Cotisations	2 831	2 172
Services bancaires			produits divers de gestion courantes		90
Divers	5	62	<b>76-produits financiers</b>	<b>582</b>	<b>381</b>
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Intérêts livrets	582	381
Impôts et taxes sur rémunérations			<b>77-produits exceptionnels</b>	<b>1 097</b>	<b>31</b>
Autres impôts et taxes			produits/exercice antérieur	1 097	31
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>78-reprise sur amortissement, Provisions</b>	<b>0</b>	<b>5 000</b>
Rémunération personnel salarié de l'association			Reprise sur Provisions	0	5 000
Charges sociales			<b>Autres recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres charges de personnel					
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 164</b>	<b>1 897</b>			
licences	1 435	1 067			
affiliations et redevances	262	271			
engagements en compétitions	142	232			
Formation Moniteurs, arbitrages, jurys	220	327			
divers	105				
<b>66-Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>127</b>	<b>0</b>			
Charges sur §Exercice Antérieur	127	0			
<b>68-Dotation aux amortissements, provisions</b>	<b>5 112</b>				
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>30 345</b>	<b>17 900</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>32 052</b>	<b>22 086</b>
<b>EXCEDENT de l'année en Cours</b>				<b>4 186 €</b>	

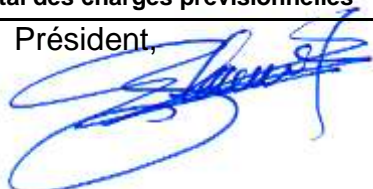
La sortie milieu naturel prévue sur l'exercice s'effectuera du 4 au 12 octobre et sera comptabilisée sur l'exercice 2014/2015 justifiant l'écart entre le prévisionnel et le réalisé ainsi que l'excédent..

## ANNEXE 4

# Budget Prévisionnel de l'association Saison 2014/2015

CHARGES	Montant		PRODUITS	Montant	
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé
<b>60-Achats</b>	<b>16 000</b>	<b>0</b>	<b>70-Ventes de produits finis, prestations</b>	<b>26 000</b>	<b>0</b>
Prestataires et prestations de service Sortie Plongée	12 800		Prestations de services		
Petit Matériel, équipement, travaux eau, énergie	1 000		Participation des Usagers	24 000	
fournitures administratives	200		Produits Activités Annexes (Bouchons)	2 000	
Marchandises			<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>7 950</b>	<b>0</b>
Autres fournitures - Matériel Plongée	2 000		Etat (demande CNDS)	1 800	
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>5 430</b>	<b>0</b>	Etat (autres aides)		
Sous-traitance générale Comptabilité	400		Conseil Régional		
Locations mobilières et immobilières	2 000		Conseil général	1 500	
Entretien et réparation	2 500		Commune	3 000	
Assurances	250		intercommunalités		
Documentation	140		Organismes sociaux ( à détailler)		
Divers	140		Fonds européens		
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>16 920</b>	<b>0</b>	CNASEA (emplois aidés)		
Rémunérations d'intermédiaires et extérieurs			Codep27	1 500	
Publicité, publication			CDOS	150	
Déplacements, missions et réceptions	16 300		<b>75-autres produits de gestion courante</b>	<b>6 000</b>	<b>0</b>
Frais postaux et de télécommunication	500		Participation bénéficiaires	4 000	
Services bancaires	20		Licences Cotisations	2 000	
Divers	100		produits divers de gestion courantes		
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>76-produits financiers</b>	<b>400</b>	<b>0</b>
Impôts et taxes sur rémunérations				400	
Autres impôts et taxes			<b>77-produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	produits/exercice antérieur		
Rémunération personnel salarié de l'association			<b>78-reprise sur amortissement, Provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges sociales			Reprise sur Provisions		
Autres charges de personnel			<b>Autres recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>			
licences	1 400				
affiliations et redevances	300				
engagements en compétitions					
Formation Moniteurs, arbitrages, jurys	300				
divers					
<b>66-Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Charges sur \$Exercice Antérieur					
<b>68-Dotation aux amortissements, provisions</b>	<b>0</b>				
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>40 350</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>40 350</b>	<b>0</b>

Le Président,



Le Trésorier